

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 décembre 2020

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, le 4 décembre, à 15H00, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI pour l'ouverture de la séance, de Monsieur Alain GOUTX en qualité de doyen d'âge de l'assemblée, de Monsieur Eric MARTELLIERE nouveau Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

26 novembre 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

4 décembre 2020

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Eric MARTELLIERE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN, Philippe AGULHON suppléant de Michèle GAUTHIER, Jacques PAOLETTI suppléant de Karine MICHOT

N°36.2020

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Michèle GAUTHIER, Karine MICHOT

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

**Administration Générale –
Composition du Bureau du
Conseil d'Administration**

Nicole JEANTHEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : le Président)

Le Président rappelle que l'article 22 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion stipule que le Conseil d'Administration détermine la composition de son bureau.

Aucune précision n'est apportée sur le nombre ou la qualité des membres étant appelés à faire partie du Bureau.

Le Bureau a notamment pour mission réglementaire d'établir l'ordre du jour des séances du conseil.

Lors du précédent mandat, le nombre de membres du Bureau était fixé à 10, soit : le Président, les Vice-Présidents et 5 membres du Conseil.

Le Président propose de fixer le nombre de membres du Bureau à 13 et de désigner les administrateurs suivants :

.../...

- Eric MARTELLIERE - Président
- Alain GOUTX – Vice-Président
- Joël DEBUIGNE – Vice-Président
- Nicole JEANTHEAU – Vice-Présidente
- Jacques BOUVIER – Vice-Président
- Madame Annick BARRÉ – Administrateur délégué
- Madame Michèle GAUTHIER - Administrateur délégué
- Monsieur Gérard CHOPIN - Administrateur délégué
- Monsieur Jean-Michel DEZELU – Membre du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- de fixer à 13 le nombre de membres du Bureau,
- de désigner les administrateurs suivants en qualité de membres du Bureau
 - Eric MARTELLIERE - Président
 - Alain GOUTX – Vice-Président
 - Joël DEBUIGNE – Vice-Président
 - Nicole JEANTHEAU – Vice-Présidente
 - Jacques BOUVIER – Vice-Président
 - Madame Annick BARRÉ – Administrateur délégué
 - Madame Michèle GAUTHIER - Administrateur délégué
 - Monsieur Gérard CHOPIN - Administrateur délégué
 - Monsieur Jean-Michel DEZELU – Membre du Conseil d'Administration
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 4 décembre 2020

Le Président,

Publié ou notifié le : 3/12/2020
Exécutoire le : 3/12/2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Eric Martelliere".

Eric MARTELLIERE